



ÉTABLISSEMENT

Grand Lieu Communauté (44)
1 rue de la Guillauderie PAE
TOURNEBRIDE
CS 30003
44118 La Chevrolière

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

Grand Lieu Communauté (44), Numéro national d'identification : 24440043800101, 1 rue de la Guillauderie PA TOURNEBRIDE CS 30003, 44118 La Chevrolière, FRANCE. Tél. : +33 251709111. Courriel : grandlieu@grandlieu.fr. Code NUTS : FRG01.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.grandlieu.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : EPCI

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre à bons de commande de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement collectif

II.1.2) Code CPV principal

71240000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Accord-cadre à bons de commande de maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'assainissement collectif

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71240000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG01

Lieu principal d'exécution : Territoire de Grand Lieu Communauté

II.2.4) Description des prestations

Accord-cadre à bons de commande de maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'assainissement collectif

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 30%

Qualité

Valeur technique : 70%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 650000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement de commande, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Attestation sur l'honneur datée et signée, relative à la situation administrative et fiscale de l'entreprise (modèle joint).
Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.
Extrait K-bis de moins de 6 mois
Attestation d'assurance : preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité (RC pro et Décennale).

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
Les références professionnelles des personnels pressentis pour assurer les différentes missions à effectuer, dont la preuve peut être apportée par tout moyen notamment par des références qui en font état.
Le candidat ou chaque membre du groupement devra présenter une liste succincte des principales prestations en cours d'exécution ou exécutées (au cours des 3 dernières années), d'importance et de nature équivalentes à celles faisant l'objet de la consultation, indiquant notamment le montant, la date et le maître d'ouvrage, les prestations exécutées en propre et celles sous-traitées.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique****IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Vendredi 29 octobre 2021 - 17:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Jusqu'au 26 février 2022.

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mardi 02 novembre 2021 - 08:00

Lieu : Grand Lieu Communauté.

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation seront envoyés aux opérateurs économiques 6 jours calendaires au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande 7 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Nantes 6 allée de l'île Gloriette , 44041 Nantes FRANCE. Tél. +33 255101002. E-mail : Greffe.ta-nantes@juradm.fr. Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Tribunal administratif de Nantes 6 allée de l'île Gloriette , 44041 Nantes FRANCE. Tél. +33 255101002. E-mail : Greffe.ta-nantes@juradm.fr. Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.3) Introduction des recours

Les voies et délais des recours dont dispose le candidat sont :

- Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat.
- Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**